

Lubrifiant multi-fonctions Multi Plus

Huile synthétique multifonction à rendement élevé

- Lubrifiant synthétique multifonction universel hautes performances aux excellentes propriétés lubrifiantes grâce à l'ajout de nitrure de bore
- Excellentes propriétés hydrofuges et de pénétration. S'utilise également comme antirouille, spray de contact et protection anticorrosion à long terme.
- Le nitrure de bore permet une large plage de températures et offre un effet lubrifiant durable. Si la lubrification par huile ne résiste pas aux températures élevées (plus de 180 °C), le nitrure de bore assure une lubrification à une température pouvant atteindre 1000 °C (lubrification à sec).
- Sans microplastiques
- Sans silicone, sans résine, sans acide et sans n-hexane



Contenu	400 ml
Base chimique	Huile synthétique
Couleur	Jaunâtre
Température d'utilisation min./max.	-40 à 180 °C
Durée de stockage après production	24 Mois

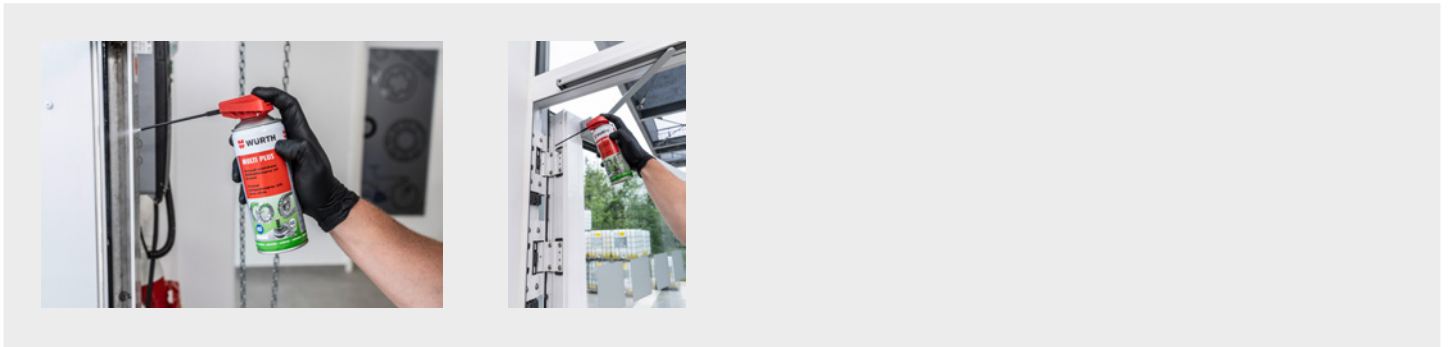
Réf. 0893 056 000

Condit.: 1 / 12

Détails/application

Spray synthétique multifonction universel hautes performances sans danger pour la santé.





Mode d'emploi

Bien agiter avant utilisation, puis pulvériser le produit sur les pièces à traiter et laisser agir brièvement.

Homologation



Indication

Le lubrifiant n'est pas dangereux pour la santé, ce qui le rend idéal pour l'industrie agroalimentaire. Si le produit est utilisé dans des locaux où des aliments sont transformés ou stockés, il convient d'utiliser uniquement la quantité minimum techniquement nécessaire. Si le produit est utilisé comme film anticorrosion, il doit être complètement éliminé avant que l'appareil concerné soit réutilisé.

Ces données sont des recommandations basées sur notre propre expérience. Procéder à un essai au préalable. Nous déclinons toute responsabilité pour tout usage particulier en raison du nombre important d'applications et de conditions de stockage/d'utilisation. Dans la mesure où notre service clients fournit des informations et conseils techniques, nous déclinons toute responsabilité, excepté si les conseils ou informations donnés sont mentionnés dans le périmètre contractuel ou si le conseiller a agi délibérément. Nous garantissons une qualité constante de nos produits. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques et autres développements.